



FORMULAIRE D'INSCRIPTION A L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE
ANNEE SCOLAIRE 2023-2024
(Remplir un formulaire par enfant)

(Ces renseignements seront traités de manière confidentielle)

Informations concernant l'enfant

Nom, Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Assurance maladie :

Assurance accident :

Assurance RC :

Degré scolaire : 3^H 4^H 5^H
 6^H 7^H 8^H

Parents

	Père	Mère
Nom, prénom	:
Adresse	:
Etat civil	:
Profession	:
Tél. privé	:
Natel	:
Tél. prof.	:

L'enfant vit chez :

Ses parents

Son représentant légal son père sa mère

Autre Nom, prénom :

Adresse :

Adresse courriel :

Qui contacter en cas de nécessité et/ou urgence

Nom, prénom : Tél. privé :

Lien de parenté : Natel :

Personne de 2^{ème} contact

Nom, prénom : Tél. privé :

Lien de parenté : Natel :

Renseignements

Santé de l'enfant

Allergie/régime alimentaire particulier* :

Nom, prénom, tél. du médecin :

Allergie insecte ou autres :

**présenter un certificat médical au responsable de l'AES*

En cas de souci médical durant les heures d'accueil, les parents seront appelés en premier lieu, et si nécessaire, il sera fait appel à un médecin ou à une ambulance, au frais des parents.

Les directives concernant les pharmacies et les premiers soins peuvent être consultées sur notre site internet www.vuisternens.ch.

Adresse pour l'envoi de la facture

Nom, Prénom :

Adresse :

IMPORTANT

Nous vous prions de joindre au dossier les attestations suivantes, sans quoi l'inscription ne sera pas prise en compte.

- ✓ Formulaire d'inscription complet (1 par enfant)
- ✓ Copie du contrat de travail
- ✓ Attestation d'emploi ou certificat de salaire attestant votre taux d'occupation individuel (*art. 3 du règlement communal*)
- ✓ Copie de votre dernier avis de taxation
- ✓ Copie des polices d'assurance maladie, RC et accident pour l'enfant

Nous vous informons que les enfants doivent être assurés par une RC privée et une assurance maladie/accident.

Par votre signature, vous certifiez que les renseignements donnés sont exacts et que vous autorisez le personnel de l'Accueil à informer les enseignants sur les heures de présence à l'Accueil (à des fins de coordination).

Par leur signature, les parents ou le représentant légal attestent avoir pris connaissance et acceptent le règlement de l'AES et le règlement d'application de l'AES.

Lieu et date :

Signature des parents :

ou du représentant légal :

A RETOURNER D'ICI LE 31 MARS 2023 à

☞ L'Administration communale de Vuisternens-dt-Romont, « AES », Route de Bulle 27, 1687 Vuisternens-dt-Romont
ou impots@vuisternens.ch ☞



Plages horaires souhaitées

- dès la rentrée
 autre date (précisez svp)

Mon enfant fréquentera l'Accueil

- de manière régulière** (toutes les semaines de la même façon)
- de manière irrégulière** (mes horaires changeant chaque mois, je l'inscrirai à l'Accueil selon mes horaires. Je m'engage à vous informer de mes horaires dès qu'ils me seront connus en vous faisant parvenir la grille-horaire que je recevrai à cet effet.)

Veillez cocher la/les case/s correspondante/s aux plages horaires souhaitées pour votre enfant.

LUNDI

Matin-Période 1	<input type="checkbox"/>	06h30 – 07h00		
Matin-Période 2	<input type="checkbox"/>	07h00 – 08h10	déjeuner	(payant) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Midi	<input type="checkbox"/>	11h45 – 13h45	y.c. dîner	(payant)
Soir-Période 1	<input type="checkbox"/>	15h25 – 17h00	y.c. collation	(payante) et encadrement
Soir-Période 2	<input type="checkbox"/>	17h00 – 18h00		

MARDI

Matin-Période 1	<input type="checkbox"/>	06h30 – 07h00		
Matin-Période 2	<input type="checkbox"/>	07h00 – 08h10	déjeuner	(payant) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Matinée	<input type="checkbox"/>	08h10 – 11h45	y.c. collation	(payante)
Midi	<input type="checkbox"/>	11h45 – 13h45	y.c. dîner	(payant)
Après-midi	<input type="checkbox"/>	13h45 – 15h25		
Soir-Période 1	<input type="checkbox"/>	15h25 – 17h00	y.c. collation	(payante) et encadrement
Soir-Période 2	<input type="checkbox"/>	17h00 – 18h00		

MERCREDI

Matin-Période 1	<input type="checkbox"/>	06h30 – 07h00		
Matin-Période 2	<input type="checkbox"/>	07h00 – 08h10	déjeuner	(payant) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Matinée	<input type="checkbox"/>	08h10 – 11h45	y.c. collation	(payante)
Midi	<input type="checkbox"/>	11h45 – 13h45	y.c. dîner	(payant)
Après-midi	<input type="checkbox"/>	13h45 – 15h25		
Soir-Période 1	<input type="checkbox"/>	15h25 – 17h00	y.c. collation	(payante) et encadrement
Soir-Période 2	<input type="checkbox"/>	17h00 – 18h00		

JEUDI

Matin-Période 1	<input type="checkbox"/> 06h30 – 07h00		
Matin-Période 2	<input type="checkbox"/> 07h00 – 08h10	déjeuner	(payant) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Matinée	<input type="checkbox"/> 08h10 – 11h45	y.c. collation	(payante)
Midi	<input type="checkbox"/> 11h45 – 13h45	y.c. dîner	(payant)
Après-midi	<input type="checkbox"/> 13h45 – 15h25		
Soir-Période 1	<input type="checkbox"/> 15h25 – 17h00	y.c. collation	(payante) et encadrement
Soir-Période 2	<input type="checkbox"/> 17h00 – 18h00		

VENDREDI

Matin-Période 1	<input type="checkbox"/> 06h30 – 07h00		
Matin-Période 2	<input type="checkbox"/> 07h00 – 08h10	déjeuner	(payant) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Midi	<input type="checkbox"/> 11h45 – 13h45	y.c. dîner	(payant)
Soir-Période 1	<input type="checkbox"/> 15h25 – 17h00	y.c. collation	(payante) et encadrement
Soir-Période 2	<input type="checkbox"/> 17h00 – 18h00		

- ➔ Les enfants de 3^H, auront l’alternance le mardi matin ou le jeudi matin.
- ➔ Les enfants de 4^H, auront l’alternance le mardi après-midi ou le jeudi après-midi.
- ➔ Les enfants ne sont pas pris en charge, durant les vacances scolaires, les jours fériés, les week-ends (selon calendrier scolaire).
- ➔ Les périodes du mercredi midi, après-midi et soir seront ouvertes seulement si le Conseil communal juge que le besoin est réel.

Remarques :

.....

.....

Lieu et date :

Signature des parents :

ou du représentant légal :

A RETOURNER D’ICI LE 31 MARS 2023 à

☞L’Administration communale de Vuisternens-dt-Romont, « AES », Route de Bulle 27, 1687 Vuisternens-dt-Romont
ou impots@vuisternens.ch☞